



QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES

MODIFICATIONS AU CALENDRIER SCOLAIRE

Comme cela a été annoncé par le gouvernement du Québec le 19 novembre dernier, des modifications ont été apportées au calendrier scolaire afin de nous permettre de profiter d'une période des Fêtes plus sécuritaire en famille tout en limitant les impacts sur les services éducatifs pour les élèves.

La dernière journée de classe en présentiel sera donc le mercredi 16 décembre. L'équipe-école, avec l'approbation du conseil d'établissement, a convenu de faire un horaire continu pour cette journée pendant laquelle des activités en lien avec la fête de Noël seront prévues. L'horaire de l'école pour cette journée festive sera de 8 h 10 à 13 h 15. Les élèves dîneront donc en classe avec leur titulaire. Une lettre vous sera transmise au début de la semaine prochaine avec certaines précisions. Vous devrez aussi nous retourner le coupon-réponse au plus tard le vendredi 4 décembre, car nous aurons besoin de savoir si votre enfant demeure à l'école à 13 h 15. Bien entendu, c'est le service de garde qui prendra le relais à ce moment.

En ce qui concerne les 17 et 18 décembre, le gouvernement a précisé que même si les élèves ne sont pas présents à l'école, des services éducatifs devront être rendus. Comme vous le savez, nous avons prévu une journée pédagogique le lundi 14 décembre. Après discussion avec l'équipe-école, nous avons convenu d'annuler cette journée pédagogique et de la déplacer plutôt le vendredi 18 décembre. Le 14 décembre redevient ainsi un jour de classe à l'école. Ainsi, au lieu de donner des services éducatifs à distance le 18 décembre, les élèves les auront en présence le lundi. En ce qui concerne le 17 décembre, le ministre a demandé que les élèves réalisent des apprentissages à la maison. Les enseignants fourniront donc du matériel et devront établir un contact avec leurs élèves, la formule restant à convenir avec les enseignants (appel téléphonique, rencontre virtuelle, plage horaire de disponibilité, etc.). Comme il n'y aura qu'une seule journée où des apprentissages à distance doivent être prévus, aucun appareil informatique ne sera prêté pour l'occasion.

Pour les journées des 17 et 18 décembre, seuls les parents travaillant dans des services essentiels reconnus par le gouvernement auront la possibilité d'utiliser les services d'un service de garde d'urgence. Ce ne sont pas toutes les écoles qui offriront ces services. Le Centre de services scolaire de la Capitale fera connaître sous peu les lieux où les parents concernés pourront y inscrire leur enfant.

Le retour du congé des Fêtes se fera selon ce qui était déjà prévu, soit le mercredi 6 janvier (JOUR 6). Pour les parents qui utilisent le service de garde, il ouvrira ses portes le mardi 5 janvier selon l'horaire habituel.

En ce qui a trait aux deux autres journées pédagogiques que nous avons à fixer au calendrier, les dates qui ont été retenues sont le lundi 18 janvier 2021 et le lundi 22 mars 2021. Comme ces changements peuvent avoir un impact sur votre organisation familiale, les parents dont les enfants sont déjà inscrits au service de garde pourront l'utiliser ces jours-là et le service leur sera offert gratuitement comme le ministre l'a indiqué dans sa lettre du 29 octobre dernier. Les responsables du service de garde vous transmettront au cours des prochaines semaines le formulaire d'inscription. Il sera très important de respecter la date de retour qui vous sera demandée, car aucune inscription ne pourra être acceptée après. De plus, vous n'êtes pas sans savoir que les services de garde en milieu scolaire peinent à recruter du personnel et le nôtre ne fait pas bande à part. Il est donc demandé aux parents qui auraient une solution alternative de l'envisager, car cela pourrait aider à l'organisation du service pour ces journées.

Le calendrier modifié vous est transmis en même temps que cet Info-parents.

COLLECTE DE DENRÉES NON PÉRISSABLES

Comme par les années passées, nous venons solliciter votre générosité pour recueillir des denrées non périssables qui seront redistribuées par la Société St-Vincent-de-Paul auprès de familles dans le besoin. Il importe de préciser que le besoin est d'autant plus criant cette année en contexte de pandémie. Les denrées pourront être apportées à l'école par les élèves jusqu'au vendredi 11 décembre prochain. Nous vous remercions à l'avance pour toutes les familles qui pourront en profiter.

DONS DE VÊTEMENTS D'HIVER USAGÉS

Si vous avez des vêtements d'hiver usagés à donner (particulièrement des manteaux et des pantalons de neige), nous serions preneurs. Cela nous permettrait de dépanner certaines familles. Nous nous assurerons de prendre toutes les mesures sanitaires nécessaires, comme la mise en quarantaine de ce qui sera donné.

DON DE LA MAISON DE LA FAMILLE ST-AMBROISE

Comme nous pouvons rejoindre plus facilement les jeunes familles de notre école, la Maison de la famille St-Ambroise nous a fait le don de lait maternisé *Similac Advance* prêt à servir et de biscuits *Little Kids Bouts d'chou* afin que nous puissions en faire la distribution auprès de parents dans le besoin. Si cette offre peut vous aider, nous vous invitons à contacter madame Julie Trépanier, secrétaire d'école à Jules-Émond, au 418 686-4040 poste 3243. Le tout se fera avec la plus grande discrétion.

Nous vous souhaitons une belle fin de journée.

Luc Bouffard

Directeur

2020-11-27